

LA LUDOTHEQUE

REGLEMENT INTERIEUR

La ludothèque est un nouveau service itinérant sur le territoire de Haute Cornouaille, proposé par le centre social ULAMiR Aulne et animé par Charlotte PHILIPPE.

La ludothèque est un espace d'accueil convivial, d'échanges et de rencontres autour des jeux et des jouets mis à disposition des enfants, des adolescents et des adultes. Chacun peut venir seul, en famille, entre amis, jouer sur place ou emprunter.

Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Les enfants de 10 ans et plus peuvent venir seuls à la ludothèque, à condition que les parents ou les tuteurs légaux signent préalablement le règlement intérieur et s'acquittent de l'adhésion. **La ludothèque n'est pas un mode de garde.**

Inscription:

L'accès à la ludothèque est libre et sans inscription. Seule l'adhésion à l'ULAMiR Aulne est obligatoire (possible sur place). Valable un an du 1er Septembre au 31 Août, elle est au tarif de 5€/enfant, 12€/adulte et 15€/famille.

Cette adhésion donne accès à l'ensemble des services proposés par l'ULAMiR Aulne (Tapis Volant : Espace Parents-Enfants, séances cinéma, sorties familles , atelier Torr Penn, activités club...)

Le prêt de jeux/jouets:

Le prêt de jeux et de jouets est payant et s'élève à 1€/jeux.

Une caution annuelle de 50€ vous sera demandée. Celle-ci vous sera restituée à la fin de l'adhésion.

Chaque adhésion à la ludothèque permet d'emprunter au maximum **2 jeux/jouets**. La durée de l'emprunt est limité à **2 semaines**.

Par respect du fonctionnement et des autres usagers, il est important de respecter ce délais. Si ceux-ci ne peuvent pas être tenus, un simple appel téléphonique de l'utilisateur permettra de renouveler le prêt dans la limite de quinze jours supplémentaires (ou **1€ supplémentaire** vous sera réclamé par semaine entière de retard). Au delà d'un mois d'emprunt, la caution partielle ou totale sera prélevée, en fonction de la valeur de l'emprunt.

Avant chaque prêt, les jeux et les jouets sont vérifiés sur place avec la ludothécaire. L'emprunteur s'engage à retourner le jeu/jouet complet et propre.

En cas de pièces manquantes, de détériorations ou autres défauts du jeu/jouet entre son départ de la ludothèque et son retour, l'emprunteur est considéré comme responsable et se verra dans l'obligation d'effectuer un remboursement à la valeur des dégâts causés.

La perte ou la détérioration définitive d'un jeu ou d'un jouet sera suivi d'une facturation du montant correspondant à la valeur de celui-ci.

Au delà d'un mois d'emprunt, la caution partielle ou totale sera prélevée, en fonction de la valeur de l'emprunt.

Les règles de vie:

Pour le bien être de tous au sein de la ludothèque, les règles sont les suivantes :

- Respecter les joueurs
- Respecter le matériel
- Ranger chaque jeu après utilisation
- Respecter l'espace dédié aux enfants en bas âge
- Signaler tout jeu/jouet détérioré ou pièces manquantes
- Tenir compte des indications d'âge et des règles du jeu
- Ne pas courir ou crier de façon excessive dans la ludothèque
- Les enfants sont sous la seule responsabilité de l'adulte accompagnateur
- L'adulte accompagnateur est responsable du comportement du/des enfant(s)
- Tenir les jeux, les jouets et les locaux propres pour le confort de tous

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Je soussigné....., (représentant légale), autorise l'enfant....., né le....., adhérent à UMAMiR Aulne, à venir seul à la ludothèque.

Date et signature :



Centre Social
Union Locale d'Animation en Milieu Rural
Rue du Glédig
29520 Châteauneuf du Faou
02.98.73.20.76
<http://www.ulamir.aulne.fr>
ludotheque29520@gmail.com
Facebook : ludotheque ulamir aulne